

(A)

(N° 143.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 13 AVRIL 1848.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du Sieur Xavier Anselm, Sous-Lieutenant au 9^e régiment de ligne.

(Voir le N° 71 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire, né à Colmar (Haut-Rhin, France), le 19 juillet 1815, a été élevé par ses parents dans sa ville natale et y a fait ses premières études. En 1831, sur le bruit de prochaines hostilités entre la Belgique et la Hollande, cédant à l'entraînement général, il accourut en Belgique et s'enrôla dans le 9^e bataillon de tirailleurs francs Luxembourgeois. Le 1^{er} juillet 1832, il fut nommé caporal, le 1^{er} septembre il devint fourrier et le 21 juin 1834 il passa sergent-major.

Il est aujourd'hui et depuis le 24 janvier 1839, sous-lieutenant au 9^e régiment de ligne, ses chefs témoignent de sa bonne conduite, et le jugent, ainsi que les autorités judiciaires, digne de la faveur qu'il sollicite.

Sa demande a été prise en considération dans la Chambre des Représentants, à la majorité de 38 suffrages contre 23.

Le Comte D'ANDELOT, Rapporteur.